

# La Gazette

## Saint-Quentin-en-Yvelines

**LA VERRIÈRE**  
**BOIS DE L'ÉTANG :  
UNE CONCERTATION  
PUBLIQUE LANCÉE  
JUSQU'AU 30 MAI**  
**Actu page 6**



## Budget 2025 de l'Agglo : un numéro d'équilibriste toujours plus complexe

**Dossier page 2**  
Le budget 2025 de SQY a été voté lors du conseil communautaire du 10 avril. Avec une obligation de faire fonctionner le territoire et d'investir tout en restant équilibré malgré un contexte de plus en plus difficile.



**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**  
On a testé ... le drone soccer à l'espace Saint-Quentin  
**Actu page 8**

- MAGNY-LES-HAMEAUX**  
La Poste collecte vos documents pour favoriser l'économie circulaire **Page 4**
- SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**  
UVSQ : les lauréats du budget participatif ont été dévoilés **Page 5**
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**  
Un challenge sur les transports du futur à l'Estaca **Page 7**
- FAITS DIVERS**  
Délit de fuite à la sortie d'une boîte de nuit dans les Yvelines **Page 10**
- BASKET**  
Nouvelle étape dans le conflit entre le club de basket et la mairie **Page 12**
- CULTURE**  
À Voisins, une programmation célébrant les femmes **Page 14**

**MAGNY-LES-HAMEAUX**  
**PROJET DU MÉRANTAIS :  
SQY LANCE UNE CONCERTATION  
PUBLIQUE SUR  
LE PLUI JUSQU'AU 3 JUIN**  
**Actu page 7**



**TRAPPES**  
À la cuisine centrale, on développe l'alimentation durable  
**Actu page 4**



**MAUREPAS**  
L'aire de jeux située place de Gascogne va être rénovée  
**Actu page 5**

En 2025, profitez d'une

# visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines  
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

# Budget 2025 de l'Agglomération : un numéro d'équilibriste toujours plus complexe

▶ ALEXIS CIMOLINO

**Le budget 2025 de SQY a été voté lors du conseil communautaire du 10 avril. Avec une obligation de faire fonctionner le territoire et d'investir tout en restant équilibré malgré un contexte de plus en plus difficile.**

Qui dit printemps dit vote du budget. L'agglomération de SQY a voté le sien lors du conseil communautaire du 10 avril. Un budget 2025 voté par 46 voix pour et 25 contre, et devant composer avec un contexte national et international très flou. Ce sur quoi est notamment revenu, au cours de la séance, Thierry Michel, vice-président LR de SQY chargé notamment des finances, qui en avait déjà fait état lors de la présentation du Rapport d'orientations budgétaires (ROB, lire notre édition du 18 février dernier).

« On est dans un contexte bien compliqué, a-t-il concédé. Je retiendrai 2 éléments : le 1<sup>er</sup>, c'est le contexte international. » Il évoque notamment « les décisions qui sont prises aux États-Unis, où un jour c'est gris et le lendemain une autre couleur. Donc ça peut venir perturber le contexte que nous connaissons. » Le 2<sup>e</sup> [élément], c'est la situation budgétaire de la France, où il y a des économies certainement encore à faire, [...] j'écoutais le gouverneur de la Banque de France qui disait que les prévisions de croissance de 0,7 % semblaient se confirmer, elles sont un peu en-dessous de ce qu'avait prévu le gouvernement, qui était lui à 0,9 % ».

À cela, s'ajoute une situation de plus en plus contrainte pour les collectivités, mises à mal par les nombreuses décisions de l'État, ce qui a valu de multiples coups de gueule d'élus, y compris saint-quentinois (lire notamment notre dossier du 26 novembre dernier). « Le gouvernement [...] met à mal les collectivités territoriales, nous demande de plus en plus de participer, a pointé Thierry Michel. Je rappelle [...] le contexte dans lequel on est financièrement dans les participations. 2 chiffres à noter : encore des dépenses nouvelles avec ce fameux Dilico (Dispositif de lissage conjoncturel, mesure issue de la loi de finances 2025 et faisant participer les collectivités au redressement des comptes publics, mais touchant particulièrement celles considérées comme les plus aisées financièrement, Ndlr), [...], et je pense que vous avez pu voir dans vos communes que le Dilico a été confirmé, on ne sait pas comment il va être prélevé mais on sait déjà combien on va devoir payer. »

« Donc c'est une dépense pour l'Agglomération de 3,711 millions d'euros de plus, et c'est également la hausse des



**Le budget primitif du budget principal de SQY pour 2025 s'établit à 275,6 millions d'euros en fonctionnement, et 137,8 millions d'euros en investissement.**

cotisations patronales, qui représente pour l'exercice 2025, 535 000 euros de dépenses, a poursuivi le vice-président aux finances. Donc à eux 2, c'est déjà 4 millions d'euros qui disparaissent quelque part pour d'autres activités, pour notre budget. À ça, parallèlement, on continue de nous diminuer des recettes : dotations de compensation, diminution de la DCRTP (Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, Ndlr) ... C'est encore 4 millions d'euros qu'on nous retire. Donc, quand on totalise tout ça, c'est 8,3 millions d'euros cette année que nous n'avons pas dans notre budget. Donc il y a nécessité de travailler sur des économies qui représentent 3,7 millions d'euros, et ce travail, on l'a fait tous ensemble dans le cadre des réunions qui se font avec les maires. »

Malgré ce « contexte qui ne nous arrange pas, et qui, je le crains, ne s'améliore pas dans les années à venir », les élus de SQY doivent, tout en étant « de plus en plus vigilants », continuer « à maintenir l'activité et l'attractivité du territoire », avertit Thierry Michel. Une équation de plus en plus complexe.

Ainsi, le budget primitif du budget principal de l'Agglomération pour l'année 2025, à l'équilibre entre recettes et dépenses (une obligation pour les collectivités locales, contrairement à l'État), s'établit à 275,6 millions d'euros en section de fonctionnement, et 137,8 millions d'euros en investissement, contre respectivement 262,8 millions et 137,7 millions en 2024.

Parmi les principaux points à noter concernant le fonctionnement, la recette la plus importante concerne les impôts et s'élève à près de 180 millions.

Les dépenses de fonctionnement, elles, s'établissent à pratiquement 67 millions d'euros pour les charges à caractère général (légère baisse par rapport à l'exercice précédent) et dépassent les 80 millions pour les atténuations de produits. « On retrouve [parmi ces atténuations de produits] les attributions de compensation versées aux communes (environ 65 millions d'euros) », précise Thierry Michel.

L'élus mentionne aussi les cotisations versées par SQY à l'État, comme le FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) pour 9,6 millions, « mais on pourrait rajouter maintenant le Dilico avec 3,7 millions d'euros ». « On a aussi une contribution au redressement des finances publiques, pour 1 million d'euros, continue-t-il. Quand on totalise tout ça, c'est 15 millions d'euros que nous reversons à l'État, ce qui commence à faire beaucoup et qui nous met dans des situations plus compliquées pour équilibrer nos dépenses. »

Il évoque également une « augmentation des charges de personnel », due notamment à la hausse des cotisations CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales). Concernant les dépenses de personnel, « depuis 2013, on s'aperçoit que tout ce qui est ETP (Équivalent temps plein, Ndlr) n'a quasiment pas évolué, et pourtant, il y a eu l'élargissement de SQY à 12 communes, et l'augmentation de la masse salariale – et on voit quelle est plus forte depuis 2020-2021 – nous a permis de combler et d'être à peu près à hauteur de l'inflation, pour faire en sorte que nos agents puissent être augmentés, pour prendre en compte cette inflation,

expose-t-il. Donc il y a quand même une très bonne maîtrise aujourd'hui de notre dépense de masse salariale. Elle va continuer aujourd'hui à évoluer, car on a des compétences supplémentaires, [comme les] biodéchets, qui vont nous amener dans les années à venir à recruter. »

Concernant les recettes, les plus gros contributeurs sont les entreprises. « C'est la plus grosse recette fiscale (73 millions d'euros, soit 63 % de l'ensemble). Ça montre tout l'intérêt du développement économique, et de continuer ce développement économique, pour continuer à avoir des recettes », estime Thierry Michel. La Dotation globale de fonctionnement (DGF), s'élève elle à 53,799 millions d'euros, soit une perte de 1,351 millions en un an, et de 3,013 millions en 4 ans.

Sur le plan des investissements, pour financer ceux-ci, SQY bénéficie notamment de 16,3 millions d'euros de subventions. Ses principaux financeurs : la Région (45%), le Département (36%), l'État, « qui intervient sur quelques opérations » (comme par exemple la RN 10), et les Agences régionales (Agence de l'eau ...), liste Thierry Michel. Le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) va lui

Concernant les dépenses d'investissement, Thierry Michel fait notamment état, parmi les dépenses de fonctionnement, de « 68,5 millions, qui se répartissent en plusieurs opérations », dont les principales, le futur commissariat d'agglomération (Élancourt), le théâtre de SQY (Montigny), l'avenue Hennequin et l'Aérosat (Trappes), ou encore la médiathèque Jacques Brel (Magny). Il mentionne aussi une enveloppe de 10,3 millions liée à des subventions d'équipements, notamment des fonds de concours (5,310 millions d'euros) et 33 millions d'euros au titre du remboursement de la dette.

« En investissement, SQY poursuit son développement à travers 4 axes principaux de la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI : volume financier de 79 millions d'euros) », peut-on lire sur les documents de l'Agglomération. Ceux-ci sont : le lancement et la poursuite des opérations pluriannuelles (37 millions), ainsi que la poursuite des opérations récurrentes d'entretien du patrimoine (21 millions) ; la PPI communale, avec 10 millions d'euros de crédits en 2025, intégrant des opérations d'inté-



**Les entreprises du territoire sont les principales contributrices en termes de recettes fiscales, avec 73 millions d'euros, soit 63 % de l'ensemble.**

s'élever à un peu plus de 9 millions d'euros). L'Agglomération va par ailleurs recourir à l'emprunt. Un emprunt d'équilibre pour lequel un montant de 51,5 millions d'euros est initialement indiqué « mais on pense que, compte tenu de la manière dont les crédits sont consommés et de la réalisation de nos dépenses d'équipement, on devrait plutôt être autour de 80 % de cette somme, donc on pense qu'on sera sur un endettement d'environ 40 millions d'euros », tient à préciser le vice-président.

rêt communal et de compétence communautaire, conformément au Pacte financier 2022-2026 qui a été voté en décembre 2021 ; les fonds de concours en soutien à l'investissement des communes [...] ; la poursuite des programmes suivis en autorisations de programmes : acquisitions foncières stratégiques (0,221 millions), schéma directeur cyclable (2,977 millions), amélioration du parc de logements privé existant (0,55 millions). ■

# Une endive qui ne laisse pas un goût amer à votre budget.

Les fruits et légumes, on le sait, on devrait tous en manger. Encore faut-il qu'on puisse en mettre dans notre panier de courses. C'est pour ça que E.Leclerc vous propose toute l'année des fruits et légumes à prix accessibles avec Eco+.



Soit 1,88 € le kg

ORIGINE 

FRANCE

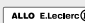

ENDIVES 500 g

Catégorie 1



**E.Leclerc** 

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS  
EXISTE À PRIX E.LECLERC.

Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez :   09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ  
du lundi au samedi de 9h à 19h. Voir détails et liste des magasins concernés sur le site [www.e.leclerc](http://www.e.leclerc)



## TRAPPES

## À la cuisine centrale, on développe l'alimentation durable

Le chef cuisinier Anthony Routhiau s'est rendu les 17 et 18 avril à la cuisine centrale de Trappes animer une formation à la restauration collective durable et responsable.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Comment intégrer plus de produits locaux, durables et de qualité dans la restauration collective ? Cette question, c'est tout le sens de la venue d'Anthony Routhiau à la cuisine centrale Les Marmitons, à Trappes. Ce chef cuisinier du Maine-et-Loire (49) y a animé une formation à la cuisine responsable les 17 et 18 avril derniers, lui qui est formateur depuis 1 an et demi via sa structure qu'il a créée, baptisée Alid (comme alimentation durable).

Le but était de donner des « boîtes à idées » autour de l'alimentation durable, responsable, et « de la cuisine alternative végétarienne, de comment

intégrer plus de végétal dans les repas », a expliqué aux médias Anthony Routhiau, rencontré le 2<sup>e</sup> jour de la formation. Il ajoute qu'après une 1<sup>re</sup> journée sensibilisation, la mise en pratique, le 2<sup>e</sup> jour a permis aux 7 personnes ayant suivi la formation de travailler « une quinzaine de recettes, autour des légumineuses, des légumes et de céréales semi-complètes ».

Parmi les mets préparés : lasagnes végétariennes, flan chèvre/carotte, entremet courgette/chocolat, « chichonnaise » (mayonnaise où les pois chiches remplacent les œufs), bolognaise alternative composée de lentilles et de bœuf de la ferme de Maurepas, piz-

zettas au sarrasin de la plaine de Versailles accompagnées de fromage de la ferme de la Tremblaye (située à La Boissière Ecole), flan au jus de pomme de Villepreux, fondant chocolat/pois chiche. Des produits yvelinois pour un maximum d'entre eux et, plus que des recettes, des « formats de plats », selon les termes employés par Anthony Routhiau. « On ne se bride pas derrière une recette avec tant d'ingrédients, précise-t-il, donnant l'exemple du flan. Si je n'avais pas de jus de pomme locale, j'aurais très bien pu le faire avec du jus d'orange, de raisin, de pamplemousse... Toute sorte de jus, ça fonctionnerait. »

Pour le chef cuisinier, qui a plus de 20 ans d'expérience en restauration collective mais vient initialement de la restauration gastronomique, l'idée de cette formation est d'aller « chercher des techniques de la gastronomie pour pouvoir les mettre en collectivité, sans passer par le monde industriel ». « Dans les formations, on vient avant tout utiliser des produits naturels, non raffinés, avance-t-il. Le sucre, par exemple, on utilise du Rapadura, du sucre de canne



Le chef Anthony Routhiau (à gauche sur la photo) et les personnes formées posent à côté du buffet qu'ils ont préparé, composé de mets alternatifs, locaux, responsables et presque tous végétariens.

naturel qui n'a pas été raffiné [...]. Le sel, c'est pareil, [...], on utilise plutôt du sel au naturel, un IGP, sel de Guérande, on a la chance en France d'avoir des marais salants. On en met moins, mais mieux, à un meilleur moment. »

Et pour changer les habitudes, tendre vers une alimentation plus vertueuse, cela passe par la restauration collective, estime le cuisinier : « C'est 3,5 milliards de repas par an en France, entre la restauration scolaire, hospitalière, d'entreprises, universitaire, pénitentiaire, l'Élysée... C'est un levier pour aller un peu plus vite sur la transition alimentaire. »

D'autant que la Loi EGalim prévoit en restauration collective un approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% issus de l'agriculture biologique, le développement de recettes végétariennes et la lutte contre le gaspillage

alimentaire. La cuisine centrale de Trappes (dont dépend aussi la ville de Magny), qui propose déjà un double menu (un menu végétarien tous les jours au choix, et même 2 jours par semaine de total végétal), s'inscrit dans cette dynamique et entend encore la renforcer.

« L'idée, c'était déjà, au niveau des cuisiniers de la structure, de leur montrer que, avec certains produits, ils pouvaient faire autre chose que ce qu'on fait déjà au quotidien, mais de leur apporter surtout cette ouverture d'esprit sur le fait que rien n'est figé, affirme Tania Ducados, directrice de la cuisine centrale. Sur la ville de Trappes, on propose une alternative végétarienne tous les jours, du coup on crée constamment des recettes, et l'idée c'est de leur apporter ce savoir-là, de se dire, par exemple, "Aujourd'hui, j'ai utilisé du sarrasin, demain je peux utiliser de la farine de lentilles". [...] Par la suite, l'idée, c'est de créer d'autres recettes. » ■

### Des ateliers "Bien dans son assiette" à La Verrière

L'espace Miquel, à La Verrière, accueille tous les mardis, du 29 avril au 27 mai, de 10 à 12 h, des ateliers intitulés "Bien dans son assiette". Organisés par le PRIF (Prévention retraite Île-de-France), en partenariat avec Neo-Silver (organisateur d'événements pour seniors), ces rendez-vous sont ouverts à tous les retraités de la région. Ils portent sur l'alimentation équilibrée et « ont pour objectif de transmettre des conseils pratiques pour allier plaisir de manger et santé au quotidien », indique la municipalité sur son site internet. Gratuit, sur inscription, à csc.be@mairie-laverriere.fr ou au 01 30 50 13 00.

## MAGNY-LES-HAMEAUX

## La Poste de Magny collecte vos livres, CD et DVD pour favoriser l'économie circulaire

En s'associant avec la société Ammareal, une librairie en ligne spécialisée dans la collecte de livres, CD et DVD auprès de particuliers et professionnels, La Poste de Magny propose à ses clients de déposer les leurs.

▶ PIERRE PONLEVÉ

La Poste s'est associée à Ammareal, une librairie en ligne spécialisée dans la collecte auprès des particuliers et des professionnels de biens culturels d'occasion afin de leur donner une seconde vie par la vente, le don, le réemploi ou le recyclage, pour une expérimentation qui a débuté le 12 mars et menée dans une trentaine de bureaux de poste franciliens, dont celui situé à Magny. Ce partenariat vise à collecter, au sein des bureaux de poste concernés, « des livres, CD et DVD auprès des clients de La Poste. Cette initiative en faveur de l'économie circulaire vise à promouvoir une consommation plus durable dans l'univers de la culture, en lien avec le statut d'entreprise à mission du groupe La Poste », précise un communiqué transmis par la société.

Cette expérimentation prévue pour une durée de 6 semaines, permet de donner une seconde vie aux biens culturels qui sont déposés par les clients, avec pour ambition de « promouvoir une consommation plus durable en réduisant l'utilisation de ressources et la pollution des sols et de l'air liée à la production de ces biens culturels », précise le communiqué. Le document cite en exemple qu'il faut en moyenne « 40 000 à 50 000 litres d'eau pour produire 1 tonne de papier pour la création de livres ».

Sur la revente des produits récupérés dans les bureaux de poste, 10 % des recettes seront reversées au Secours populaire français. « Un contenant habillé d'une affiche a été installé dans l'espace commercial des bureaux



À Magny, le bureau de poste fait partie des 35 sites en Île-de-France impliqués dans l'expérimentation.

de poste participants, permettant aux clients de déposer leurs livres, CD et DVD », poursuit le communiqué. Une fois plein, ce contenant sera collecté par Recygo, une entreprise de recyclage des déchets de bureau fondée par La Poste et Suez.

Pour les clients fréquentant La Poste de Magny qui seraient intéressés pour donner quelques biens, quelques indications sont mentionnées. « Tous les types de livres, de toutes les langues et en bon état sont acceptés (romans adulte et jeunesse, bandes dessinées, mangas, documentaires, livres d'arts, livres universitaires, partitions musicales...) »,

détaille le communiqué. Ces livres seront en partie revendus en ligne sur le site internet de la librairie en ligne : ammareal.fr.

Pour les livres et disques qui ne seraient ni vendus ni donnés par la plateforme, « [ils] sont tous recyclés en France, celle-ci ayant obtenu l'engagement que 100 % du recyclage papier soit réalisé en Europe (à 75 % en France et 25 % dans des pays limitrophes) », indique le communiqué. Quant à la majeure partie des livres mis au recyclage, ils sont « quant à eux envoyés à l'usine papetière Wepa Greenfield de Château-Thierry (02) », conclut le communiqué. ■

## COIGNIÈRES

## Le Bus santé femmes s'installe dans la commune le 5 mai

Le Bus santé femmes, un dispositif qui accompagne les femmes les plus fragiles éloignées des structures d'accueil, va s'installer le 5 mai de 13 h 30 à 16 h, au 26 rue du Moulin à Vent, à Coignières.

Le Bus santé femmes va s'installer devant l'espace Alphonse Daudet, au 26 rue du Moulin à Vent, à Coignières, le lundi 5 mai, de 13 h 30 à 16 h. Ce dispositif, créé et déployé par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, permet aux femmes de bénéficier de consultations gynécologiques avec un professionnel d'un centre de santé sexuelle. Sont proposés : « suivi gynécologique de prévention, contraception, IST (Infections sexuellement transmissibles), informations autour de la grossesse et de l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) », précise la municipalité coignérienne sur son site internet. Ces consultations sont entièrement anonymes et gratuites. Les prises de rendez-vous s'effectuent au 01 30 83 61 21.





■ EN IMAGE

**LES CLAYES** Les parcours Ninja ont amusé les enfants à One nation

Un long parcours avec tapis colorés, des anneaux, des cordes .... Il n'en fallait pas plus pour attirer l'attention des plus jeunes visiteurs du centre commercial One nation, aux Clayes. Une animation Ninja aventure y était installée du 12 au 27 avril derniers. 5 parcours disséminés sur tout le centre commercial, dont Les super ninjas (photo) et sa longueur de 22 m. De quoi satisfaire les enfants et leurs parents. « J'ai su sur une page Instagram dédiée aux enfants, [...] qu'il y avait cette animation [...]. Du coup, je me suis dit "Tiens, ça peut être intéressant". En plus, vu les temps qui courent, c'est gratuit, donc ça fait une sortie shopping et en même temps qui plaît aux enfants, nous confie Stéphanie, venue de l'Essonne avec son fils Leynaël, 5 ans. Ça lui a plu. En plus, c'est vrai que les garçons sont toujours un peu énergiques, donc des activités comme ça, c'est bien. »

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

**La rue de Normandie fermée six semaines pour travaux**

La SEOP y effectue des travaux de renouvellement des canalisations et des branchements à compter du 28 avril et pour environ six semaines.

Avis aux riverains et aux automobilistes empruntant la rue de Normandie, située à Montigny-le-Bretonneux, au Village, à proximité notamment de l'église Saint-Martin. Cette rue est fermée pour environ 6 semaines depuis le 28 avril. Une fermeture effective de 8 h 30 à 16 h 30 et concerne à la fois le stationnement et la circulation, précise la commune. Cela s'explique par des travaux effectués par la SEOP (Société des eaux de l'Ouest parisien) sur le réseau des eaux. « La SEOP, gestionnaire du réseau d'eau potable, procède au renouvellement des canalisations et des branchements dans la rue de Normandie, peut-on lire sur le site internet de la municipalité ignymontaine. L'équipe en charge des travaux sur le terrain facilitera le passage des ambulances et des camions de collecte des déchets. La circulation des piétons sera préservée et sécurisée tout au long des travaux. »

■ EN BREF

**SQY** UVSQ : les lauréats du budget participatif ont été dévoilés

Trois projets issus du budget participatif de l'UVSQ concernent le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils vont voir le jour « d'ici la fin de l'année universitaire 2025-2026 ».



La bibliothèque universitaire de SQY va voir ses horaires élargis. C'est le projet le plus plébiscité du budget participatif, avec 716 votes.

Les lauréats de la 2e édition du budget participatif de l'UVSQ sont désormais connus. Du 17 au 31 mars, plus de 2 800 votants (taux de participation de 15,2%) ont participé à cette 2de édition. « Cette initiative permet aux étudiants de proposer des idées concrètes pour améliorer la vie sur les campus,

autour des axes de la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) : vie étudiante, santé, sport, culture, durabilité, inclusion, etc », explique l'université sur Facebook.

Ainsi, sur les 19 projets soumis par les étudiants, 7 d'entre eux seront mis en place, dont 3 concernant

le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines. « D'ici la fin de l'année universitaire 2025-2026, les 7 projets seront réalisés grâce à l'enveloppe de 50 000 euros », précise l'UVSQ.

**Trois projets pour le campus de l'UVSQ de SQY**

À SQY, l'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque universitaire (14 000 euros) a été plébiscité par 716 votants, tout comme l'installation de porte-manteaux dans les toilettes (322 votants), un projet qui concerne tous les campus de l'université, pour un montant de 7 000 euros, ainsi que l'élaboration de Jeux olympiques universitaires (172 votants), qui seront également organisés sur tous les campus de l'université, pour un montant de 15 000 euros. Retrouvez plus de détails sur les projets sur le site internet [jaiunprojet.uvsq.fr/](http://jaiunprojet.uvsq.fr/) budget-participatif. ■

■ EN BREF

**MAUREPAS** L'aire de jeux située place de Gascogne va être rénovée

L'aire de jeux qui se trouve place de Gascogne, à Maurepas, est actuellement en travaux. Le chantier va laisser place à une nouvelle aire pour les enfants. Les travaux sont censés finir le 13 mai.

Les petits maurepasiens vont bientôt pouvoir s'amuser avec de nouveaux jeux tout neufs. En effet, depuis le 22 avril, des travaux sont menés sur l'aire de jeux située sur la place de Gascogne, à Maurepas. « Une toute nouvelle structure de 60 m<sup>2</sup> va remplacer les jeux vieillissants, suite à vos votes lors du budget participatif 2024 », explique la municipalité sur sa page Facebook. Des travaux qui portent sur la réfection de l'aire de jeux, l'embellissement et la végétalisation de l'espace ainsi que la rénovation du mobilier urbain de la place. Le chantier est censé durer 3 semaines maximum avec une fin prévue le 13 mai, suivant les conditions météorologiques.

En plus de ces travaux, la renaturation de l'espace pétanque (actuellement inutilisé), qui jouxte l'aire de jeux, sera réalisée cet automne. Le coût du réaménagement de cette aire



L'aire de jeux vieillissante située place de Gascogne, à Maurepas, va se refaire une beauté.

« est de 80 000 euros. Ce projet a recueilli 64 voix », fait savoir la commune sur son site internet. Pour rappel, les autres projets issus de ce budget participatif reposaient sur la création d'abris pour la petite faune dans les espaces naturels de la ville ainsi que la végétalisation ponctuelle du parvis du lycée Dumont d'Urville. ■



## LA VERRIÈRE

## Bois de l'Étang : une concertation publique lancée jusqu'au 30 mai

**Balade urbaine, concertation publique, atelier participatif... Le projet du quartier du Bois de l'Étang, autre gros projet du siècle à La Verrière avec la ZAC Gare-Bécannes, inclut les habitants dans le processus.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le projet de renouvellement urbain du quartier du Bois de l'Étang, à La Verrière, est un des deux « *projets du siècle* », (avec celui du quartier Gare-Bécannes) de la commune, une formule régulièrement employée par le maire LR de la commune, Nicolas Dainville. Ce projet d'envergure a un coût total estimé à 97 millions d'euros, d'après le site internet de SQY, qui détaille que 21,6 millions d'euros sont apportés par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), 900 000 euros financés par la Région, 15,3 millions d'euros par le Département, 23,2 millions d'euros par l'agglomération de SQY, 29,6 millions d'euros financés par le bailleur Seqens et enfin 6,4 millions d'euros par la Ville.

Ce projet de renouvellement urbain a trois gros objectifs. Le premier est de désenclaver le quartier, le second d'améliorer le cadre de vie des habitants, et le troisième d'améliorer l'habitat collectif. Le tout en pro-



La rénovation du quartier du Bois de l'Étang avance à La Verrière. Le 26 avril, une balade urbaine a eu lieu dans le quartier pour présenter en détail, les contours du projet aux habitants.

posant de nouveaux équipements et services à la population. Par ailleurs, ce projet va ouvrir le quartier vers l'extérieur en réduisant les barrières physiques. Il va « *mettre en valeur les qualités paysagères du quartier de La Verrière en s'appuyant notamment sur la proximité de l'étang et des forêts* », explique SQY. Gros point important des aménagements, le fait que le Bois de l'Étang va passer d'un fonctionnement de résidence à un quartier à part entière, « *avec une organisation résidentielle plus claire et une définition de l'espace public* », poursuit l'Agglomération.

Pour inclure les habitants comme des acteurs à part entière dans le projet, une balade urbaine a eu lieu le samedi 26 avril, de 16 h à 18 h (en présence des urbanistes, paysagistes et du bailleur social Seqens) dans le quartier. Elle visait à permettre de « *découvrir les coulisses du projet de renouvellement urbain du Bois de l'Étang* », a mentionné la Ville sur sa page Facebook.

Parallèlement à cette balade urbaine, une concertation publique, proposée à tous les habitants afin de recueillir leurs avis et leurs remarques, est ou-

verte depuis le 31 mars et ce jusqu'au 30 mai, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). « *Un dossier de présentation du projet et un registre destiné à recueillir les participations des habitants seront mis à la disposition du public à la maison de quartier du Bois de l'Étang (centre socioculturel Jacques Miquel), à l'hôtel de ville, ainsi qu'au siège de Saint-Quentin-en-Yvelines (1 rue Eugène Hénaff, à Trappes)* », précise SQY sur son site internet.

Les observations peuvent également être effectuées par voie postale à l'hôtel de ville de La Verrière (2 avenue des Noës, La Verrière), au siège de Saint-Quentin-en-Yvelines ou encore par courriel à l'adresse suivante : concertation.be@mairie-laverriere.fr.

Par la suite, un atelier participatif sera organisé le 5 mai de 18 h 30 à 21 h, au centre socioculturel Jacques Miquel. Et, le 4 juin, un forum de restitution aura lieu de 18 h 30 à 21 h, en salle du conseil municipal, à la mairie de la Verrière. « *Un bilan de concertation sera dressé à l'issue de cette période puis présenté au vote du conseil municipal de La Verrière et du conseil communautaire de SQY* », conclut l'Agglomération. Pour plus d'informations sur ce projet du Bois de l'Étang, rendez-vous sur le site internet sqy.fr. ■

## GUYANCOURT Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte mise en place par Action contre la faim

**Depuis le 7 avril et jusqu'au 3 mai, l'ONG Action contre la faim organise une campagne de sensibilisation en porte-à-porte dans les rues de Guyancourt.**

L'ONG internationale humanitaire Action contre la faim, créée en 1979 et qui lutte depuis plus de 40 ans contre la faim dans le monde, organise régulièrement des campagnes de sensibilisation sur le territoire de SQY. Ces opérations ont pour but de faire découvrir ses missions et trouver de nouveaux donateurs réguliers (par le biais d'un prélèvement automatique). À Guyancourt, une campagne de sensibilisation en porte-à-porte a débuté le 7 avril et se déroulera jusqu'au 3 mai. « *Identifiables grâce à leur tenue aux couleurs de l'association, ces ambassadeurs viendront vous présenter leur engagement contre la faim dans le monde. Accueillez-les chaleureusement et prenez un moment pour découvrir leurs missions* », invite la municipalité guyancourtoise sur sa page Facebook. Pour obtenir plus de renseignements sur cette campagne, rendez-vous sur actioncontrelafaim.org.

### EN BREF

## TRAPPES

## Trappes lance sa chaîne WhatsApp

**La ville de Trappes a lancé sa chaîne officielle sur WhatsApp. Elle permet à ses administrés d'obtenir des informations sur les différentes actualités de la commune.**



L'essentiel de la vie municipale sur son téléphone portable. C'est ce que propose désormais la ville de Trappes à travers sa chaîne WhatsApp, lancée récemment.

À l'instar d'autres communes de SQY comme Plaisir (lire notre édition du 11 mars 2025), la ville de Trappes a, elle aussi, lancé sa chaîne WhatsApp. Cette chaîne permet de suivre en temps réel les principales informations communales. Avec notamment : « *Les actualités hebdomadaires (inscriptions scolaires,*

*travaux, programmation culturelle, actualités des services municipaux...)* ; les informations urgentes (alertes météo, grèves scolaires ou de transport, fermetures de routes ou d'équipements...) ; les conseils pratiques (jours de collecte des déchets, consignes de tri, démarches administratives, numéros utiles...) ou encore les événements à venir (chasse aux œufs, fête de la musique, forums associatifs, animations de quartier, rendez-vous citoyens...) », détaille la municipalité sur son site internet.

Pour pouvoir s'abonner, il suffit de se rendre sur l'application WhatsApp et de taper « *ville de Trappes* » dans la barre de recherche. « *Pas besoin de créer un compte ou de rejoindre un groupe : vous êtes simplement abonné à la chaîne, et vous pouvez vous désabonner à tout moment* », explique la commune trappestiste. Détails sur trappes.fr. ■

### EN BREF

## SQY Plusieurs dons de sang à SQY tout le mois de mai

**Du 2 au 26 mai, plusieurs villes de l'agglomération accueillent des opérations de collecte de sang organisées par l'EFS.**

Mai, le mois des jours fériés, des ponts pour les plus chanceux, mais pourquoi pas aussi le mois des bonnes actions. Comme celle de donner son sang par exemple. En ce mois de mai 2025, les opérations de collecte organisées par l'EFS (Établissement français du sang) seront nombreuses à SQY. À commencer par celle de Voisins, le 2 mai de 14 h 30 à 19 h 30 à la maison du Mérantais. Suivra celle de Plaisir, le 9 mai de 14 à 19 h à la maison des familles La Mosaïque, puis celle d'Élancourt, le 15 mai de 14 h 30 à 19 h 30 à l'hôtel de ville. Le 17 mai, rendez-vous à Villepreux pour donner son sang, de 12 à 17 h à l'accueil de loisirs Gérard Philippe. Ensuite à Coignières le 21 mai de 14 h 30 à 19 h 30, en mairie. Enfin, Montigny clôturera ces opérations du mois de mai le 26 mai, de 14 h 30 à 19 h 30 au gymnase Colas (2 boulevard Descartes). « *Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change*



En mai, pas moins de 6 communes saint-quentinoises accueillent des collectes de sang ouvertes à toute personne éligible pour donner.

la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer, rappelle l'EFS sur son site internet. *Chacun de vos dons compte, donnez maintenant.* » Pour consulter les conditions à remplir afin d'être éligible pour donner son sang, et pour trouver un lieu de collecte près de chez soi, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr. ■

## COIGNIÈRES Une association recherche des bénévoles pour s'occuper des chats errants

**Un appel à volontaires a été lancé par l'association ASDAC pour participer à la campagne de stérilisation des chats errants sur la commune de Coignières.**

L'association de Sauvegarde et de défense des animaux de Coignières (ASDAC) recherche des bénévoles pour venir lui prêter main forte dans le cadre de sa campagne de stérilisation des chats errants sur la commune. « *La mairie de Coignières a obtenu une subvention pour la stérilisation et la prise en charge de 50 chats errants. Cette initiative favorisera leur bien-être et participera à la tranquillité publique* », précise l'association sur Facebook. Les chats seront identifiés à l'aide d'un détecteur de puces électroniques. Ils seront ensuite pris en charge par l'association « *et emmenés chez un vétérinaire, stérilisés et soignés si besoin* », explique-t-elle. Pour les personnes intéressées, contacter le service environnement à environnement@coignieres.fr ou au 01 30 13 17 77.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## Un challenge sur les transports du futur à l'Estaca

Dans le cadre de la célébration de ses 100 ans d'existence, l'école d'ingénieurs spécialisée dans les transports et les mobilités organisait un challenge **Imaginez les transports du futur**.

► ALEXIS CIMOLINO



Après une 1<sup>re</sup> sélection en mars, 6 groupes d'étudiants ont été retenus pour présenter leurs travaux devant un jury de professionnels, le 10 avril, et 3 d'entre eux en sont finalement sortis lauréats.

L'Estaca, école d'ingénieurs spécialisée dans les transports et les mobilités et dont l'un des campus se situe à Montigny, organise, pour ses 100 ans, un challenge Imaginez les transports du futur. Un rendez-vous ouvert aux étudiants de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année de l'école et ayant pour objectif de « proposer des approches innovantes sur le transport décarboné, intelligent, connecté ou autonome », indique l'Estaca dans un communiqué.

Lancé en octobre dernier, ce challenge a amené les participants à constituer des équipes de 3 à 5 étudiants « autour des transports du futur sous différentes formes : recherche, partenariats industriels, création d'entreprises ou projets associatifs... », énumère l'Estaca. « Jusqu'en janvier, l'école a recueilli et analysé 25 projets labellisés "Centenaire Estaca", représentant l'ensemble de ses filières : aéronautique, automobile, navale, ferroviaire et spatiale, sur ses sites de Saint-Quentin-en-Yve-

lines, Laval et Bordeaux », poursuit le communiqué.

Après une 1<sup>re</sup> sélection en mars - « prenant en compte le caractère innovant sur les enjeux de développement durable, la maturité et le potentiel de mise sur le marché du projet, ainsi que la qualité du travail rendu », souligne le communiqué -, 6 équipes ont été retenues pour présenter leurs travaux devant un jury de professionnels, le 10 avril dernier. 3 d'entre eux en sont sortis lauréats. L'équipe Black gold sailor (Tom Baudrin, Baptiste Brieu, Rémi Hangard et Mahé Limousin) a remporté le prix du développement durable pour son projet de conception et déploiement commercial d'un robot autonome destiné au nettoyage des ports et des côtes. Bluesmart robotics (Jeanne Reynaud, Antoine Masson et Halil Devret) décroche elle le prix des nouvelles mobilités. Enfin, Navsight (Clémence Sabot, Maxime Le Clair, Sasha Contrepois et Quentin Landon) reçoit elle le prix de l'innovation pour son projet de développement d'une solution de navigation autonome pour une flotte de drones sans GPS.

Le jury était constitué de représentants de l'Estaca et de professionnels de l'industrie des transports, partenaires de l'événement : Safran, Dassault aviation et Akkodis. « Les

membres du jury ont apprécié la qualité des projets présentés, qui pour certains faisaient directement écho aux technologies sur lesquelles les industriels travaillent actuellement pour l'avenir », assure le communiqué de l'Estaca.

« Nous sommes très heureux [...], en tant que leader technologique et moteur d'innovation industrielle, de pouvoir soutenir le challenge du centenaire de l'Estaca, avec qui nous entretenons des liens forts. Les projets présentés par les étudiants illustrent parfaitement notre vision commune des enjeux de la mobilité durable et de l'autonomie de demain et soulignent plus encore la pertinence des parcours de formation de l'Estaca et la réponse aux besoins d'innovation du marché. », se félicite Amel Kefif, directrice des partenariats chez Akkodis France et membre du jury, dans des propos rapportés au sein du communiqué.

« Nous nous réjouissons d'avoir pu compter sur la créativité de nos étudiants à l'occasion de ce challenge. L'Estaca accompagne depuis 100 ans l'innovation dans les transports. Nos élèves ont démontré une nouvelle fois leur capacité à innover et à se projeter dans les défis de demain en apportant des solutions concrètes, ingénieuses et originales », déclare quant à lui Denis Bertrand, directeur de l'Estaca. ■

LA VERRIÈRE

## Les jeunes du Club ados ont eux-mêmes repeint le portail

Les jeunes verriérois fréquentant le Club ados se sont motivés et ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour repeindre le portail de l'établissement dans un joli bleu.

Le Club ados de La Verrière (situé au 40 avenue du Général Leclerc), qui propose des activités culturelles, manuelles, sportives et de loisirs tout au long de l'année aux collégiens et lycéens de 11 à 17 ans, s'est refait une beauté grâce aux jeunes. Le mercredi 16 avril, les adolescent(e)s fréquentant l'établissement se sont mobilisés pour donner un coup de neuf au portail de la structure municipale, « désormais tout beau en bleu éclatant », s'est réjouie la municipalité sur sa page Facebook. « Pinceaux en mains et motivation au rendez-vous, ils ont mis de la couleur, de l'énergie et beaucoup de bonne humeur dans cette rénovation collective. Une belle façon de s'approprier leur lieu de vie et de montrer que la jeunesse a du talent », a salué la municipalité. Pour plus d'informations sur le Club ados, contacter le 06 69 11 87 61.

MAGNY-LES-HAMEAUX

## Projet du Mérantais : SQY lance une concertation publique sur le PLUi jusqu'au 3 juin

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un nouveau quartier consacré à la recherche sur le secteur du Mérantais, à Magny, SQY a lancé une concertation publique sur la mise en compatibilité de son PLUi.

► PIERRE PONLEVÉ

Pour accompagner le projet, prévu d'ici quelques années, d'aménagement du secteur du Mérantais, qui se trouve au nord-ouest de la commune de Magny, SQY a lancé une concertation publique (approuvée par le conseil communautaire du 13 février dernier) jusqu'au 3 juin, pour adapter son PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et permettre l'éclosion de ce projet d'envergure. Il consistera en la création d'un nouveau quartier consacré à la recherche et à la dynamique entrepreneuriale, incluant à la fois du cursus universitaire et de l'entreprise.

« Cette concertation vise à permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et de formuler des

remarques sur ce dernier. La procédure prévoit également une enquête publique qui sera organisée au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 », explique l'Agglomération dans son avis de concertation publique, disponible sur le site internet sqy.fr.

L'aménagement du secteur du Mérantais prévoit notamment « la création d'un campus pouvant accueillir par exemple un Living-lab, un lieu d'échanges et de tests de matériel innovant en santé numérique avec des partenaires économiques (lire notre édition du 8 avril 2025) ; la réalisation de locaux dédiés à la recherche ; la réalisation d'un centre de données essentiel à la transition numérique ; la réhabilitation de la ferme historique



Dans le secteur du Mérantais, un nouveau quartier relatif à la recherche intégrera, entre autres, un campus universitaire ainsi que des locaux réservés à la recherche.

du Mérantais ; ainsi que le maintien, l'extension et l'accueil d'activités économiques », détaille SQY dans une présentation du projet. Concernant les activités économiques, il y aura « en premier lieu le réaménagement du campus de l'entreprise Colas qui permettra de poursuivre le développement de son campus du Mérantais. En second lieu, le développement de parcs d'entreprises sur la partie est du secteur », poursuit l'Agglomération.

Pour les Saint-Quentinois désirant en savoir plus sur ce projet, les dossiers et registres papiers, permettant également de recueillir leurs avis et

suggestions sur la création de ce nouveau quartier, sont disponibles dans les hôtels de ville de Magny, Voisins, et Guyancourt. Le territoire des deux dernières communes citées se trouve à moins de 500 m du site.

Un dossier est par ailleurs consultable à l'hôtel d'agglomération de SQY (1 rue Eugène Hénaff, à Trappes). Une adresse courriel est également mise à disposition des habitants, afin qu'ils puissent faire part de leurs observations à plui.merantais@sqy.fr. Pour retrouver toutes les informations sur l'aménagement du secteur du Mérantais, rendez-vous sur sqy.fr. ■

COIGNIÈRES

## Un répar'café à l'espace Daudet ce samedi

L'association Repair café Coignièrès organise un de ses rendez-vous bénévoles de réparation le 3 mai à l'espace Daudet.

Les répar'cafés (ou repair'cafés) sont des rendez-vous gratuits et collaboratifs de réparation. À SQY, nombre d'entre eux sont régulièrement programmés. Le prochain aura lieu à Coignièrès, à l'espace Daudet, le 3 mai de 9 à 12 h. Vos objets du quotidien (petits électroménagers, vélos, jouets, appareils électroniques ...) sont cassés ? Ne les jetez pas, venez plutôt les réparer avec des réparateurs bénévoles. « Des bénévoles expérimentés et dotés des outils adéquats sont à votre disposition lors de cet atelier de réparation écologique qui donne une seconde vie à vos effets personnels défectueux », avance la Ville. Détails sur repaircafecoignieres.fr.



## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## On a testé ... le drone soccer à l'espace Saint-Quentin

La société Faireplay faisait découvrir, au sein du centre commercial, le drone soccer, discipline consistant à faire passer des drones dans des anneaux. La Gazette s'y est essayée.

► ALEXIS CIMOLINO

Son installation, place des Pyramides, à l'espace Saint-Quentin, a forcément attiré l'œil des visiteurs. Un drôle de terrain de sport avait pris place au sein du centre commercial ignymontain du 22 au 26 avril. Il s'agit d'une « arène » de drone soccer. Une animation ouverte à tous permettait de venir tester cette discipline consistant à faire passer des drones en forme de ballon dans des anneaux suspendus en l'air, appelés donuts. Alors, à *La Gazette*, on s'est prêté au jeu. Mais d'abord, petite présentation de ce sport importé de Corée du Sud avec Élodie Dufay, assistante de direction chez Faireplay, société ayant développé le drone soccer en France, depuis 5 ans, assurant que « la France a été le 1<sup>er</sup> pays hors Asie à développer le drone soccer ». « Mon patron est allé en Corée, il a vu le drone soccer et s'est dit "C'est génial, il faut ramener ça en France" », confie-t-elle.

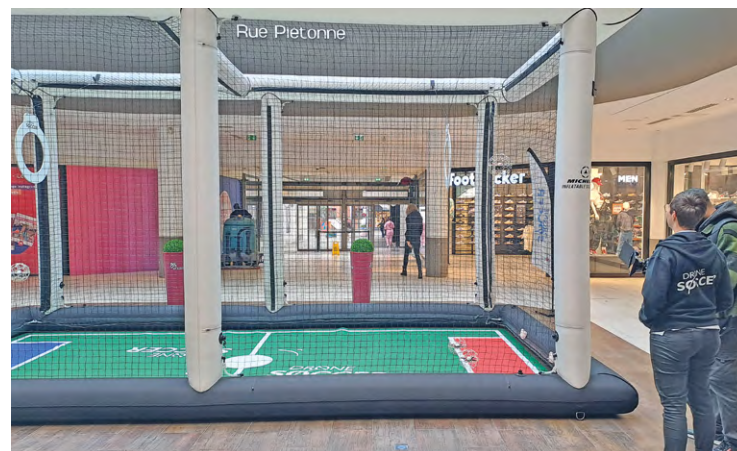
L'Asie, terre d'origine de cette discipline. Notamment la Corée du Sud,

pays où le drone soccer est né en 2016 et qui en accueillera la Coupe du monde du 25 au 28 septembre prochains. La France sera présente. « On aura au moins la délégation française principale de présente, et on aura 5 équipes françaises, précise Élodie Dufay. Il y a une équipe principale, et plusieurs équipes [d'un même pays]. Le Japon, ils vont venir avec peut-être 50 équipes, la Corée du Sud une centaine. » Difficile à priori de rivaliser avec les équipes coréennes, pays comptant sur son territoire 50 000 pratiquants et des structures très développées, contre 500 à 800 joueurs en France. Pour décider qui représentera la France lors de l'événement, plusieurs compétitions qualificatives sont prévues, dont un championnat de Drone soccer France (du nom de l'association issue de la société Faireplay) au Havre, le 14 juin.

En attendant, loin du niveau Coupe du monde, nous profitons de la présence de cette discipline à l'espace

Saint-Quentin pour la découvrir. Élodie Dufay nous présente la manette avec laquelle il faut piloter le drone. Celui-ci devra voler dans une « cage » et progresser jusqu'aux anneaux à l'opposé. La manette n'est pas sans faire penser à une manette Xbox, avec un joystick gauche, pour gérer l'altitude, et un joystick droit pour faire avancer, reculer et pivoter le drone. D'ailleurs, celui-ci doit toujours être incliné de manière à ce que la lumière rouge se trouve face à soi. Coordination, dextérité, précision, sont les qualités dont il faut faire preuve au drone soccer, nous fait savoir notre interlocutrice, reconnaissant que, « à la 1<sup>re</sup> utilisation, ce n'est pas si facile ».

Pas si maniable en effet, l'engin. Après avoir, non sans mal, fait décoller, avec l'aide des encadrants, l'appareil, nous nous rendons compte, en appuyant assez carrément sur le champignon, qu'il peut aller très vite. Mais pour le faire passer dans l'anneau, c'est un autre histoire. Nous marquerons 2 buts en 4 minutes, durée d'autonomie de la batterie. « En Corée du Sud, [...] ils sont capables de mettre 20 ou 25 buts [dans ce laps de temps], indique Élodie Dufay. Nous, si on arrive à en mettre 10, déjà, on a l'impression qu'on est très forts. » Nous n'en dirons pas plus, on découvre à peine vous dit-on.



Coordination, dextérité, précision, sont les qualités dont il faut faire preuve au drone soccer.

Au final, nous ressortons un peu frustrés que ça n'ait pas plus duré et de ne pas avoir inscrit plus de buts, mais contents de cette expérience. Comme nous, ils sont nombreux à avoir testé ce sport durant ses 5 jours d'installation à l'espace Saint-Quentin. Rien que le 1<sup>er</sup> jour, « on a fait carton plein » avec « environ 200 personnes », selon Élodie Dufay. Et tout type de public, ce qui est d'ailleurs l'essence du drone soccer, sport inclusif et intergénérationnel. L'assistante de direction mentionne ainsi la venue de familles avec enfants – à partir de 9 ans car « avant, on n'a pas toute la coordination » –, ou encore de personnes âgées. Et des personnes en situation de handicap peuvent aussi très bien s'en sortir. « Il faut que le handicap le permette, mais on a des

personnes en situation de handicap [qui pratiquent], affirme-t-elle. Et on a vu des personnes allongées, avec un handicap très lourd, pouvoir jouer au drone soccer et très bien se débrouiller. »

Ainsi, s'est déroulée à SQY l'une des nombreuses étapes participant à faire découvrir le drone soccer, un sport extrêmement codifié, avec des matchs en 5 contre 5 ou 3 contre 3, en 2 ou 3 sets gagnants de 3 minutes chacun et des rôles bien définis (gardien, milieu de terrain, buteur...). Un sport qui déchaîne les passions en Corée du Sud – où « les arenas font 15\*8 m, ici (celle installée à l'espace Saint-Quentin, Ndlr) c'est 6\*3 m, donc presque le double », souligne Élodie Dufay – et tente de tracer sa route en France. ■

## COIGNIÈRES

## À quand des pistes cyclables remises à neuf dans la commune ?

Lors du conseil communautaire du 10 avril, le maire de Coignières, Didier Fischer, a formulé 2 demandes concernant des itinéraires cyclables dans la ville.

► ALEXIS CIMOLINO

Le conseil communautaire de SQY du 10 avril dernier a aussi été l'occasion pour le maire DVG de Coignières, Didier Fischer, d'interroger l'équipe majoritaire à l'Agglomération au sujet de l'avenir du réseau cyclable passant dans sa commune. Dans le viseur notamment de l'élu, la portion de piste cyclable située le long de la RN 10 qui passe par Maurepas-Coignières, « qui est quand même dans un état extrêmement dégradé », a-t-il fait remarquer.

SQY déploie son Schéma directeur cyclable, voté en 2021 et visant à passer d'un peu plus de 400 à 600 km d'itinéraires cyclables sur le territoire d'ici 2031 (lire dossier du 16 avril 2024). Mais l'Agglomération intervient surtout sur les voiries d'intérêt communautaire. Or, la piste cyclable

située le long de la RN 10 est de compétence de l'État, via la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif).

« J'aimerais savoir où on en est, car je pense qu'il y a des discussions avec la Dirif, et j'ai l'impression que l'État voudrait nous redonner le bébé, qui n'est pas aujourd'hui très présentable », a interrogé Didier Fischer lors du conseil communautaire, attirant l'attention « sur la nécessité de faire quelque chose ou de presser l'État à faire quelque chose, car on va avoir des accidents, c'est truffé d'ornières ». « On a un vrai souci avec cette piste cyclable, et c'est quand même un axe qui peut être emprunté par tous les vélotisseurs, qui préfèrent aller au plus droit que de s'amuser à se promener tout autour de la vallée de Chevreuse avant d'arriver à SQY », a poursuivi l'édile coignierien.



Le maire mentionne notamment la portion de piste cyclable située le long de la RN 10, passant par Coignières, et qui est « c'est truffé d'ornières », pointant ainsi le risque d'accidents sur cet itinéraire.

Deuxième demande de Didier Fischer concernant le réseau cyclable dans sa commune : un prolongement jusqu'à la gare de Coignières. Il s'agit là encore non pas d'un itinéraire dans le cadre du Schéma directeur cyclable de SQY, mais de Vélo IDF, et donc cette fois d'une compétence de la Région. Plus précisément l'actuel V3 (de Maurepas à Sevran, en Seine-Saint-Denis), traversant l'agglomération d'ouest en est. « Où on en est ? On en avait discuté quand on a élaboré le Schéma directeur [cyclable], mais aujourd'hui, je crois qu'il n'y a pas eu de décision de la Région encore. On pourrait peut-être faire un peu pression auprès de

la Région pour qu'on aille jusqu'à Coignières », a préconisé le maire.

« Je ne peux pas vous répondre sur Vélo IDF. En revanche, pour la Dirif, il y a une négociation en cours, où bien entendu, la condition, c'est la remise en état avant que SQY la récupère », a annoncé Jean-Michel Fourgous (LR), le président de l'Agglomération. Concernant le projet Vélo IDF « SQY relaie cette demande et on reste mobilisés », a assuré Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), vice-président de SQY aux mobilités et maire de Villepreux. Pour l'instant, il n'y a pas eu d'arbitrages en ce sens, mais on demande le prolongement jusqu'à Coignières. » ■

## LA VERRIÈRE Le Bus PMI fait étape dans la commune le 15 mai

Ce dispositif itinérant du Département, proposant des consultations de protection infantile aux enfants de 0 à 6 ans, sera sur le parking du Scarabée le 15 mai.

Dispositif lancé par le Département en 2017, le Bus PMI propose des consultations de protection infantile aux enfants de 0 à 6 ans. Parmi les 13 communes yvelinoises sillonnées, La Verrière, où il fera notamment étape le 15 mai, de 14 à 16 h sur le parking du Scarabée, avant ensuite d'y revenir les 12 juin, 10 juillet et 7 août. « Accompagné d'une équipe de professionnels de santé (puéricultrice, sage-femme, médecin...), le bus propose un accompagnement personnalisé : pesée, mesure et suivi de la croissance, conseils sur l'alimentation, le sommeil, la parentalité, temps d'échange et d'écoute », détaille la municipalité verrièreoise. Uniquement sur rendez-vous, au 01 30 83 61 00 ou sur le site yvelines.fr/pmi.



# SEPUR

DONNE **UNE SECONDE VIE AUX BIODÉCHETS !**



## TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En cuisine, à la cantine, votre geste de tri est essentiel. C'est simple, tous les déchets alimentaires sont valorisables.



## RÉUTILISATION

L'énergie est raccordée au réseau électrique local. Le compost est un engrais qui contribue à végétaliser la ville, l'eau sert à arroser les espaces verts.



## NOUVELLES RESSOURCES

À la fin, de nouvelles ressources sont produites : électricité, compost et eau, prêtes à être consommées de nouveau !



## COLLECTE ÉCO-RESPONSABLE

Chez Sepur, nous ne faisons pas de kilomètres superflus, nous privilégions les circuits courts et des véhicules roulants aux énergies propres.



## VALORISATION

Une fois collectés, vos déchets alimentaires sont réceptionnés et traités sur notre plateforme de co-compostage ou de micro-méthanisation.





# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ ET  
LA RÉDACTION

Un grand bruit au petit matin du 25 avril a réveillé plusieurs habitants du village d'Auffreville-Brasseuil. Il provenait d'un éboulement de terrain survenu sur un chantier de construction d'un pavillon, qui se trouve entre deux maisons. Comme le narre *Le Parisien*, cet éboulement a détruit les clôtures de la future habitation, révélant également ses fondations. Dans un premier temps, chacun des foyers a été évacué par les pompiers afin d'éviter d'autres mésaventures. Et que ce soit pour Christophe et Pascale ou Stéphane et Lydia, cet incident n'est pas le fruit du hasard.

## Le « rêve d'une vie »

Ce chantier est le « rêve d'une vie » d'un couple de trentenaires mantevillois qui s'est donc endetté de près de 110 000 euros pour voir cette maison de 125m<sup>2</sup> jaillir de terre. Cependant, il y a quelques années, le terrain était considéré comme non constructible. « Outre le manque d'ensoleillement que ça allait générer, ça laissait seulement 70 cm de distance avec notre propriété », détaille Lydia au quotidien d'informations locales. D'ailleurs, elle s'est déplacée

## Yvelines Auffreville-Brasseuil : Un glissement de terrain provoqué par un chantier polémique

La construction d'un pavillon se trouvant entre deux autres maisons est à l'origine d'un éboulement ayant eu lieu le 25 avril. Cet incident a provoqué une polémique puisque le terrain n'était pas constructible il y a quelques années.



L'un des voisins, Christophe, avait fait venir un huissier pour empêcher le début du chantier.

en mairie dès le lundi pour déposer une demande d'annulation du permis de construire. « On avait proposé à l'ancienne secrétaire de mairie, à qui il appartenait, de le racheter pour y faire deux box de garages. Puis on s'est rétracté et le dernier PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) l'a rendu constructible » se remémore-t-elle.

Serge Ancelot, le maire auffrevillois, n'a pas caché son courroux et se déclare même victime de GP-SEO (Grand Paris Seine et Oise). « Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? J'ai reçu un beau jour une note de la communauté urbaine me

prévenant que ce terrain était finalement constructible et, avec ça, une obligation de délivrer un permis de construire. On n'a plus aucun pouvoir dans nos villages, s'offusque l'édile de 87 ans au Parisien.

Les deux familles ont pu rentrer chez elles dans la soirée, après que le chef d'intervention et les pompiers ont donné leur feu vert. Cependant, elles restent encore marquées par l'événement et craignent pour la suite : « Là, ça va, il fait beau, mais les gendarmes nous ont bien dit qu'aux prochaines pluies, il faudrait être vigilants. » ■

## Yvelines Il parvient à semer la police au guidon d'un scooter

Un homme qui avait réussi à échapper à un contrôle de la Bac au guidon de son scooter en faisant un délit de fuite a été cueilli par les forces de l'ordre à son domicile.

Le samedi 26 avril, à 19 h 35, rue Kléber, au Chesnay-Rocquencourt, la Bac (Brigade anti-criminalité) a fait face à un individu circulant sur un scooter qui a refusé d'obéir aux injonctions des forces de l'ordre. Il

a, dans un premier temps, réussi à semer les policiers. Ces derniers se sont alors rendus au domicile du propriétaire du deux-roues, un jeune homme âgé de 19 ans, et l'ont retrouvé chez lui. Ce dernier s'est

rebellé lors de son interpellation et a porté des coups de pieds aux policiers, qui n'ont pas été blessés. Il a été ramené au commissariat. Quant au scooter, il a été retrouvé à la gare de Montreuil (93). ■

## Yvelines Délit de fuite à la sortie d'une boîte de nuit

Deux hommes qui quittaient la boîte de nuit « Le Pacha », à Louveciennes, au petit matin, ont tenté d'échapper à la police qui souhaitait faire un contrôle. Leur fuite n'aura pas duré bien longtemps.

Au petit matin du dimanche 27 avril, des policiers en patrouille ont constaté qu'un véhicule qui sortait du parking de la boîte de nuit « Le Pacha », située route de Versailles, à Louveciennes, avait commis de nombreuses infractions routières.

Les forces de l'ordre ont ordonné au conducteur de se stationner, mais ce dernier ne l'a pas entendu de cette oreille. Il a refusé d'obtempérer et a pris la fuite en direction de l'A 12. Au bout de plusieurs minutes de course-poursuite, les policiers sont

parvenus à faire stopper le véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence. Lors de l'interpellation, le conducteur, un homme âgé de 35 ans, s'est rebellé. Il n'y a pas eu de blessé. Lui et son passager, un jeune homme de 22 ans, ont été placés en garde à vue. ■

## Yvelines La gendarmerie a contrôlé les axes routiers durant le week-end de Pâques

Des contrôles effectués par les gendarmes lors du week-end de Pâques ont mené à plusieurs verbalisations pour des motifs de différentes natures.

La gendarmerie des Yvelines a effectué des contrôles durant le week-end prolongé de Pâques, les 19, 20 et 21 avril derniers. Résultats : sur 272 contrôles effectués dans le département, il y a eu 4 conduites sous alcool, 6 conduites sous stupéfiants, et 13 défauts de permis de conduire. Par ailleurs,

les militaires ont été confrontés à « 24 conduites excessives entre 40 et 50 km/h au dessus de la vitesse autorisée. Ils ont également stoppé 3 rodéos urbains. On ne le répètera jamais assez, soyez prudents lorsque vous prenez la route », mentionne la page Facebook de la gendarmerie des Yvelines. ■

## Mantes-la-Jolie Curieuse menace dans la boîte aux lettres d'un maire-adjoint

Un adjoint au maire de Mantel-la-Jolie, qui n'a pas voulu révéler son identité, a trouvé un pistolet lacrymogène dans sa boîte aux lettres le 24 avril. Il l'a déposé au commissariat.



Contacté par *Le Parisien*, le maire-adjoint n'a pas souhaité s'étaler sur les raisons de cette découverte.

Il aurait préféré recevoir un autre type de courrier. Alors qu'il rentrait chez lui le 24 avril, un maire-adjoint de Mantel-la-Jolie a découvert dans sa boîte aux lettres une arme en plastique. D'après *Le Parisien*, aucun mot ne l'accompagnait. L'élu l'a alors mis dans du journal puis est allé la remettre au commissariat. Il n'a pas souhaité porter plainte. Toutefois, les policiers l'ont interrogé pour en apprendre plus sur cette affaire.

Selon le quotidien d'informations régionales, l'arme serait un pistolet lacrymogène, qui en cas de

pression sur la gâchette, lâche un gaz contenu dans une cartouche. Elle est classée dans la catégorie D, ce qui permet son achat en vente libre. Même si l'identité de l'adjoint n'a pas été révélée, il est décrit par *Le Parisien* comme « sans histoire » et n'ayant jamais été au centre de menaces quelconques. Cependant, l'atmosphère autour du conseil municipal de Mantel-la-Jolie se tend de plus en plus depuis le retour de Pierre Bédier (président du conseil départemental) dans l'opposition, et alors que les échéances des élections municipales se rapprochent. ■



**01 30 836 836**

**ALLÔ SOLIDARITÉS**

Renseignements sur vos droits,  
accompagnement social,  
insertion, logement et enfance



**01 30 836 100**

**ALLÔ PMI**

Suivi des femmes enceintes et enfants de  
moins de 6 ans



**01 30 836 121**

**ALLÔ CENTRES DE SANTÉ  
SEXUELLE**

Informations sur la contraception,  
dépistage et traitement des IST\*,  
interruption ou poursuite  
de grossesse...



\* Infection sexuellement transmissible

**0 801 801 100**

**ALLÔ AUTONOMIE**

Informations pour toutes  
les démarches liées à la dépendance  
des personnes âgées et / ou en situation  
de handicap



**Pour en savoir plus :**



**Yvelines**  
Le Département



## Volleyball Le VCPV redescend en N3

**Le Volley club Plaisir-Villepreux s'est incliné à domicile face à Saint-Avertin (3 sets à 1) le 27 avril lors de l'avant-dernière journée de phase régulière, ce qui sonne le glas de ses espoirs de maintien.**

Ils n'auront pas résisté au niveau de la N2. Le Volley club Plaisir-Villepreux (VCPV) redescend en N3, un an après avoir quitté cette division. Les Plaisiro-Villepreusiens avaient une dernière chance à domicile, le 27 avril lors de la 21<sup>e</sup> et avant-dernière journée de la saison régulière. Mais ils se sont inclinés face à Saint-Avertin, équipe du milieu de tableau, 3 sets à 1 (17-25 ; 25-19 ; 24-26 ; 22-25), non sans s'offrir le droit d'y croire dans la 2<sup>e</sup> manche, et même dans les deux dernières, le match ayant été disputé. Mais à l'arrivée, le résultat tourne en leur défaveur et sonne le glas de leurs espoirs de maintien. Car à une journée de la fin, le VCPV est dernier de sa poule de 12 équipes et compte 4 points de retard sur le premier non-relégable, Asnières.

### Des défaites face à des concurrents directs qui coûtent cher

Pour rappel, les deux derniers descendent. Les hommes de Thomas Pielka, qui ont longtemps figuré hors zone rouge, sans jamais en être très loin, paient cher leurs mauvais résultats face à des concurrents directs en fin de championnat. Ils se rendront chez le Volley-ball Pexinois Niort lors de la dernière journée, le 4 mai, pour tenter de terminer cette saison sur une note positive. ■

## Basket Nouvelle étape dans le conflit entre le club de basket et la mairie

**Le club de basket de Trappes se plaint d'un vote, dans le cadre d'une délibération sur le budget lors du dernier conseil municipal, de travaux dans le bâtiment qu'il occupait. Actant sa possible future disparition.**



« Dans les textes, il apparaît que notre nouveau siège [...] va être mis en travaux », rapporte le président du club, craignant « notre disparition financière et administrative auprès de la municipalité ».

« Il nous a déjà viré de notre siège précédent au titre de travaux nécessaires, il nous vire à nouveau au titre de travaux nécessaires. Mais là, à la différence des fois précédentes, il n'y a pas de relogement. » Cette déclaration du président de l'Étoile sportive des cheminots de Trappes-Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCTSQY), Jacques Michelet, résume bien la situation dans laquelle se trouve ce club trappiste de basket. Le conflit que connaît depuis plus d'un an et demi le club avec le maire Génération.s de Trappes, Ali Rabeh, a franchi une étape supplémentaire lors du conseil municipal du 14 avril dernier.

Une délibération portant sur le budget faisait mention de travaux dans le local de 26 m<sup>2</sup> affecté au club, situé allée Saint-Exupéry. « Dans les textes, il apparaît que notre nouveau siège qu'il (le maire, Ndlr) nous a imposés il y a un peu plus d'un an, au 4 allée Saint-Exupéry, va être mis en travaux, nous confie Jacques Michelet. C'est dans le budget 2025, ça signifie que c'est avant la fin de l'année. Donc, premièrement, nous l'avons appris à cette occasion d'une manière indirecte car il y a un conseiller municipal qui m'en a informé. Deuxièmement, il n'y a pas de proposition de relogement pour notre siège social. Ça signifie que non seulement il n'y a pas de financement, mais qu'il n'y a pas non plus de siège social du club, ce qui signifie notre disparition financière et administrative auprès de la municipalité. »

Pour rappel, le club avait déjà dû quitter ses précédents bureaux, rue Jean Jaurès, puis plus récemment au

21 rue de Montfort, pour aller allée Saint-Exupéry, dans un local 2 fois plus petit, d'une surface de 26 m<sup>2</sup>. Un local qui est d'ailleurs en réalité « une pièce, voilà tout ce dont on bénéficie, et une petite salle de réunion commune à celle de l'ensemble des associations hébergées à cette même adresse, ce qui, pour une réunion importante de notre club, n'est pas suffisant, ni pour stocker l'ensemble du matériel, ce qui fait que nous sommes obligés de louer des locaux de stockage ». Pour rappel, le club compte 370 adhérents.

### Le club lance un appel aux dons pour survivre

Un nouveau siège, qui deviendra donc bientôt à son tour l'ancien siège, mais cette fois, sans solution de repli. Pour le président trappiste, ce départ des locaux « supprime la réalité du club sur Trappes ». « Sans adresse, sans locaux de siège, la mairie a la possibilité de nous supprimer - puisque, juridiquement, nous n'existons pas dans la commune - ce que nous avons depuis 90 ans, à savoir des gymnases pour notre activité », redoute-t-il.

Il rappelle que l'ESCTSQY avait « déjà une limitation très importante de nos créneaux d'entraînements et de matchs » cette saison et a même dû délocaliser certaines séances à La Verrière, « qui nous a hébergés très gentiment ». « Il (le maire, Ndlr) a réussi à nous pourrir notre saison de Nationale [3], premièrement en ne nous accordant pas d'entraînements avant le début de la saison, et deuxièmement, en nous supprimant la salle

pour le 1<sup>er</sup> match [à domicile], ce qui nous a valu une perte de match sur tapis vert », poursuit le président.

Pas de gymnase en début de saison (depuis, le club a quand même pu disputer ses autres rencontres de N3 au gymnase Mahier, comme prévu, Ndlr), peut-être bientôt plus de locaux, et déjà plus de subvention depuis près de 2 ans. « Je ne vois pas comment nous pourrions avoir un siège social si la municipalité ne nous l'accorde pas, pour une raison très factuelle, c'est qu'il (le maire, Ndlr) nous a retiré tout moyen financier », déplore Jacques Michelet.

Le club touchait jusqu'à l'année dernière 100 000 euros de subventions de la municipalité et 35 000 de la part de SQY. Il ne touche plus désormais que la subvention de l'Agglomération, « alors qu'en 2010, nous avions 180 000 euros de la part de la municipalité et 150 000 de la part de SQY », selon Jacques Michelet, avançant que pourtant, le nombre d'adhérents a été multiplié par 2,8 entre 2020 et 2024, outre bien sûr la présence de l'équipe fanion en championnat de niveau national (N3).

Sur ce dernier point, le président de l'ESCTSQY balaie les accusations d'Ali Rabeh selon lesquelles cela se ferait au détriment de la pratique pour tous au bénéfice des Trappistes. « Il nous accuse de faire un basket de professionnels, de ne pas nous occuper des jeunes trappistes, or ce n'est pas les effectifs de la N3 qui ont augmenté, ça concerne une quinzaine d'éléments (la N3, Ndlr), et ces éléments sont totalement intégrés au club, puisqu'ils participent à l'animation du club. »

Les subventions, les pratiques, font partie des nombreux points de griefs entre le club et le maire, pour lequel un recours judiciaire a été lancé par le club contre l'édile, face aux accusations diverses de ce dernier envers l'ESCTSQY (accusations de malversations, comportements supposés violents de certains joueurs et dirigeants, lire notre édition du 9 avril 2024). « La seule "chance" pour M. Rabeh de gagner, c'est que nous ayons disparu au moment du procès, concède Jacques Michelet. Nous prenons les dispositions pour ne pas disparaître. Ce que

nous avons déjà fait, car normalement, avec l'asphyxie financière, nous aurions dû disparaître depuis 1 an. »

Ainsi, le club trouve des moyens pour survivre. « Ce qui était auparavant des dépenses pour le club, on les a transformées en recettes. Nous sommes devenus fabricants de nos besoins vestimentaires de matériel... Nous avons d'abord proposé à nos adhérents ces matériels à des prix sans concurrence [...], et en plus, il y a des clubs amis qui ont désiré bénéficier de ces conditions, et nous leur avons accordé, explique le président. Les déplacements à très fort budget [...], nous en avons également fait un revenu, à savoir que nous avons acheté sur notre trésorerie 2 minibus et en faisons la location lorsqu'ils ne sont pas utilisés par le club. [...] La 3<sup>e</sup> raison de notre existence, ça a été l'investissement, des dirigeants notamment, sur leurs fonds personnels, pour le fonctionnement du club. »

L'ESCTSQY a aussi lancé un appel aux dons. Sa réussite pourrait bien être cruciale pour l'avenir du club, puisque, « aujourd'hui, nous ne sommes pas à même de solder nos dettes à l'égard de la Fédération, et nous n'avons pas les finances pour tenir les engagements qui arrivent en mai », reconnaît Jacques Michelet.

Ce dernier assure en revanche que « nous avons les moyens de terminer le championnat ». Même si, sur le plan sportif, les résultats sont cauchemardesques, avec seulement 3 victoires en 23 matchs et une avant-dernière place de la poule. La relégation semble inéluctable, alors que les 4 derniers descendent, et que le club est actuellement avant-dernier avec 10 points de retard sur le premier non-relégable, à 3 journées de la fin. « Nous n'avons pas la possibilité » de se sauver, admet le président, tenant toutefois à préciser qu'avec toutes ces difficultés, « nous avons commencé la saison avec des joueurs de départemental, nous avons fait appel à nos jeunes joueurs U20 voire U16 ; notre meneur est un cadet ».

L'ESCTSQY devrait donc boucler l'exercice 2024-2025 relégué. Et ensuite ? L'avenir est pour l'instant flou, et la rumeur de création d'un 2<sup>e</sup> club de basket à Trappes, appuyée par le maire, est confirmée par Jacques Michelet : « Il a créé un 2<sup>e</sup> club. Il y a 10 personnes qu'il avait utilisées pour créer une scission au sein du club (de l'ESCTSQY, Ndlr). Ça a été un prétexte pour nous retirer des créneaux. » Contactée, la ville de Trappes ne nous a pas répondu avant la mise sous presse de notre édition. ■



**ENGAGÉS**

**POUR L'AMÉLIORATION  
DU CADRE DE VIE**



**Nous créons des espaces intégrés** dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.



## Voisins-le-Bretonneux Voisins célèbre les femmes pendant un mois à travers sa programmation

Dans le cadre des 80 ans du 1<sup>er</sup> vote des femmes à une élection en France, la Ville accueille, depuis le 28 avril et jusqu'au 25 mai, divers rendez-vous, célébrant les figures du combat féminin.



Le rendez-vous phare est l'exposition *Elle était une fois...*, à l'affiche du 3 au 25 mai à la Maison Decauville.

Expo, spectacles, contes, musique, sport. À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la première participation des femmes à un scrutin électoral, la commune de Voisins-le-Bretonneux décline au féminin de nombreux événements de sa programmation, afin de célébrer les femmes et de rendre hommage « à celles qui ont permis aux femmes d'occuper de nouvelles places dans notre société », indique notamment la municipalité dans un communiqué.

« En 2025, la France fête les 80 ans du premier scrutin auquel les femmes ont participé, après que le droit de vote leur a été accordé le 21 avril 1944. Ainsi, le 29 avril 1945, les Françaises prenaient part pour la première fois à des élections — en l'occurrence, le premier tour des municipales, rappelle le communiqué. Après avoir commémoré les 80 ans de sa Libération en 2024, en mettant tout particulièrement en lumière la 2<sup>e</sup> DB et les Vicinois dont l'histoire personnelle a été touchée par cet événement, c'est naturellement sur ce nouvel anniversaire que la Ville a choisi de braquer ses projecteurs. »

Après une soirée quiz sur l'évolution des droits des femmes (déjà passée, le 28 avril), l'événement L'Heure du conte se tient le 29 avril à 18 h à la médiathèque Saint-Exupéry. « (Re) découvrez les contes autour de la figure emblématique de *Shéhérazade* », précise la commune sur son site internet. L'événement est destiné aux adolescents et adultes. Sur inscription, au 01 30 60 91 04.

Place ensuite au rendez-vous phare de la programmation, l'exposition *Elle était une fois...* Celle-ci s'installera du 3 au 25 mai à la Maison Decauville (vernissage le 8 mai aux alentours de 12 h). Elle réunira les portraits de 80 femmes, considérées comme pionnières. « Cette exposition permettra de rendre un hommage particulier à 80 femmes d'exception qui, par leur parcours, leur ténacité, leur engagement et leurs réussites, ont contribué à faire progresser la place des femmes dans notre société, que ce soit dans l'ombre ou dans la lumière. Sport, sciences, aéronautique, politique, entreprise, arts... autant de trajectoires originales, du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle (et

jusque sur notre territoire) », détaille le communiqué de la municipalité, soulignant que, « au-delà de l'hommage, c'est aussi l'occasion de rappeler qu'il reste encore des espaces à conquérir pour les jeunes filles ».

« Plus encore que le devoir de mémoire que nous devons à ces pionnières, la vocation de cette exposition est également de sensibiliser tous les jeunes vicinois, filles et garçons, à l'importance de la mixité dans notre société, poursuit ainsi le communiqué. Ce sont eux qui, demain, feront que des domaines encore trop masculins s'ouvrent plus largement aux femmes. Des premiers contacts ont été engagés avec des partenaires institutionnels en vue de rendre cela possible. D'autres pistes de médiation culturelle sont également à l'étude pour faire vivre cet événement au second semestre. » « Découvrez également ces objets inventés par des femmes qui font désormais partie de notre quotidien », ajoute la Ville au sujet de cette exposition ouverte du mardi au dimanche de 14 h à 18 h. L'entrée est libre et gratuite.

Une autre exposition, débutée le 28 avril, est par ailleurs à l'affiche jusqu'au 16 mai au centre Alfred de Vigny. Intitulée *Naître fille*, elle dresse, « à travers les récits de cinq jeunes filles aux parcours singuliers, [...] un portrait saisissant de la condition féminine à travers le monde », explique le centre Alfred de Vigny sur son site internet. « Cette exposition mêle avec finesse des textes percutants, extraits de l'album et aux illustrations vibrantes et lumineuses d'Alice Dussoutour, poursuit le centre. Une invitation à s'interroger, comprendre et agir

pour l'émancipation des femmes, en découvrant ces histoires empreintes de force, de résilience et d'espoir. » L'entrée à l'exposition est gratuite et ouverte à tous. Renseignements au 01 30 43 65 85.

D'autres événements en lien avec cette programmation féminine sont prévus : un ciné-débat le 7 mai à 14 h 30 à la médiathèque Saint-Exupéry, autour du film *Les graines du figuier sauvage* (sur inscription, au 01 30 43 65 85 ou au 01 30 60 91 04), ou encore un spectacle de danse intitulé *Femmes*, le 10 mai de 20 h 30 à 21 h 30 (participation au chapeau, sur inscription), « centré sur la Femme française à différentes époques afin de montrer son évolution et les sujets importants qui ont eu un impact sur la société », évoque le site internet du centre Alfred de Vigny, qui accueille l'événement. Sans oublier un cabaret jazz mêlant lecture, chant, piano, clarinette et saxophone, autour de la figure de Françoise Sagan, le 16 mai à 20 h 30 salle de la Tour (sur inscription au 01 30 44 29 28).

Des cours de self défense et des ateliers sportifs exclusivement féminin, respectivement le 18 et le 21 mai au centre sportif Les Pyramides, permettront de décliner dans le domaine du sport cette programmation consacrée aux femmes. « D'autres actions viendront compléter ce dispositif au second semestre 2025 », annonce par ailleurs la commune. Pour retrouver l'ensemble des rendez-vous prévus dans le cadre de la programmation Voisins célèbre les femmes, rendez-vous sur voisins78.fr. ■

## Plaisir Richard Berry enfle la robe d'avocat pour reconstituer des grandes affaires

Le comédien campe 4 avocats lors d'une mise en scène de plaidoiries d'affaires marquantes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, dans la pièce *L'Audience est ouverte*, jouée le 30 avril au théâtre Coluche.

*L'Audience est ouverte*. Ainsi s'intitule la pièce jouée le 30 avril à 20 h 30 au théâtre Coluche, à Plaisir. On y retrouve Richard Berry, qui après *Les Plaidoiries* (dont une des représentations s'était d'ailleurs tenue à Plaisir en 2022), enfle de nouveau sa robe d'avocat pour reconstituer 4 procès marquants des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

**Affaire Dreyfus,  
procès Klaus Barbie,  
procès du Dr Bonnemaison  
et affaire Cédric Herrou**

« Maître Jakubowicz lors du procès de Klaus Barbie et ses crimes contre l'humanité. Maître Labori avec le procès d'Émile Zola dans l'Affaire Dreyfus. Maître Dupin sur la fin de vie (lors du procès du Dr Bonnemai-

son, Ndlr). Maître Molteni (dans l'affaire Cédric Herrou, jugé en 2017 pour aide à des migrants, Ndlr) dans un concours d'éloquence, sur le délit de solidarité, énumère le théâtre Coluche. Entrecoupée d'images d'archives et appuyée par un procédé technique très impliquant, la mise en scène se veut immersive et invite le spectateur à endosser le rôle du juré. Un travail d'ambiance sonore et musical renforce cette tension palpable dans une salle d'audience et plonge le spectateur dans ces quatre moments d'Histoire et de Vérité pour mettre en lumière des affaires passionnantes, par leur dimension intemporelle, qui font écho à des enjeux contemporains essentiels. » Les tarifs des places vont de 24 à 36 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## La Verrière Un spectacle pour les 50 ans de la fin de la guerre du Vietnam

Le Scarabée, à La Verrière, accueille, le 30 avril, à 19 h, un spectacle intitulé *Lê Hà – La mémoire familiale à contre-courant*. Un solo mêlant texte danse-théâtre, danse traditionnelle cham (danse d'origine tibétaine). Une création de la chorégraphe Lê Hà VŨ et de la compagnie Sao Sao, invitée en résidence au Scarabée, à l'occasion

des 50 ans de la fin de la guerre du Vietnam. « Ce solo de danse, de chant et de texte est une tentative vitale de briser le silence, avec amour, en soulevant la problématique du conflit intérieur entre assimilation et émancipation », résume Le Scarabée dans un communiqué. Les places sont au prix de 5 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

## Guyancourt La Jeune troupe de Bel Ebat interroge sur le monde d'aujourd'hui et de demain

Le spectacle de la Jeune troupe de Bel Ebat sera joué les 6 et 7 mai à la Ferme de Bel Ébat.

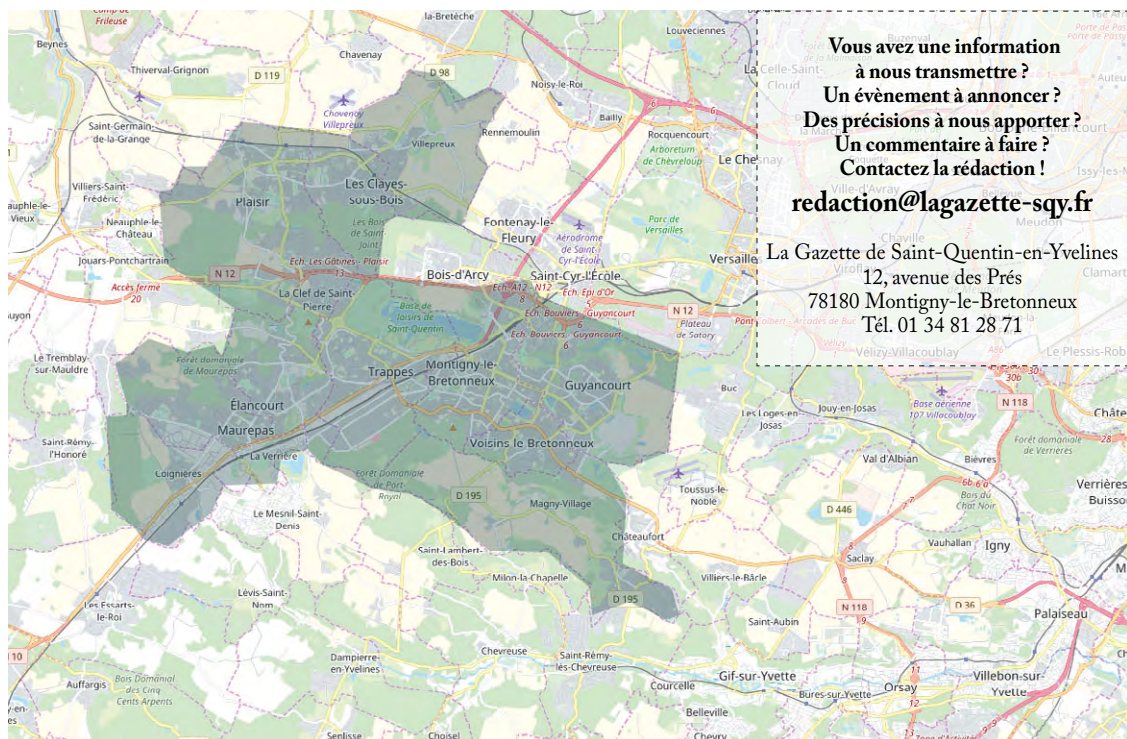
Comme chaque année, la Jeune troupe de Bel Ébat propose son spectacle. Celui de la saison 2024-2025 a lieu les 6 et 7 mai à 20 h 30 à la Ferme de Bel Ébat, à Guyancourt.

**Un spectacle créé par  
une dizaine d'adolescents**

Une pièce qui sera le fruit d'un travail d'une dizaine d'adolescents qui depuis octobre, ont œuvré « à l'élaboration d'un spectacle à partir d'improvisations, de textes poétiques et de dialogues empruntés au théâtre »,

précise la Ferme de Bel Ébat sur son site internet. « La création de ce spectacle a lieu à la Ferme de Bel Ébat après une semaine de répétitions. Ce travail collectif, où joie de jouer et exigence se combinent pour créer un véritable spectacle, interroge le monde d'aujourd'hui et de demain... », poursuit le site internet. Quel regard porte la jeunesse sur le monde d'aujourd'hui ? À partir de quels constats inventer les rêves de demain ? Autant d'axes de réflexions qui se dégageront de ce spectacle. L'entrée est gratuite, réservations via kiosq.sqy.fr. ■





# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Actualités, sport, culture :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Actualités, faits divers :**  
Pierre Ponlevé  
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,  
éditeur et rédacteur en chef :**  
Lahbib Eddaouidi  
le@lagazette-yvelines.fr

**Publicité :**  
Lahbib Eddaouidi  
pub@lagazette-sqy.fr

**Conception graphique :**  
Mélania Carvalho  
melania.carvalho@lagazette-sqy.fr

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2025  
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

## JEUX

### SUDOKU : niveau facile

		7	6				5
5	2	4		3	1	7	6
	8	1	7		2	4	9
7			1	6		8	4
8				9		6	3
4	3	8					7
2	3		5				1
	7	8		1	6		
	4	5			9	3	6

### SUDOKU : niveau difficile

		5	1				6
7	6	2	3			8	
				6	9		7
		9	5			4	8
			9		6	7	
7				1			5
	1			4	3		
		3		5			
			7			5	

### Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 310 du 22 avril 2025 :

8	5	9	7	2	3	1	6	4
1	7	3	8	4	6	2	5	9
2	6	4	5	9	1	8	3	7
7	8	5	1	3	4	9	2	6
9	1	2	6	7	8	3	4	5
3	4	6	9	5	2	7	8	1
6	3	7	2	1	5	4	9	8
4	9	8	3	6	7	5	1	2
5	2	1	4	8	9	6	7	3

9	4	5	6	3	8	7	1	2
1	2	7	4	5	9	8	3	6
6	8	3	1	7	2	9	4	5
5	1	9	8	4	3	6	2	7
7	6	2	9	1	5	3	8	4
4	3	8	2	6	7	5	9	1
3	7	4	5	8	1	2	6	9
8	9	6	7	2	4	1	5	3
2	5	1	3	9	6	4	7	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,  
commerçant, artisan,  
vous désirez passer votre publicité  
dans notre journal ?**



**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**



**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

Terre d'innovations



# La Santé mentale

**TOUT  
LE MONDE  
EN PARLE**

# SQY AGIT!



Dir. communication SQY - création B. Poli © Shutterstock



Retrouvez toutes les actions  
de Saint-Quentin-en-Yvelines

[sqy.fr/ips](http://sqy.fr/ips)